

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 19 NOVEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 novembre 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Marianne BERQUE-MANSAS -

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR qui a donné pouvoir à Monsieur André DROUIN

Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Madame Géraldine MADOUNARI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT : CHANGEMENT D'ADRESSE

Les bureaux administratifs et le laboratoire de la Régie des Eaux ont déménagé, le 2 mars 2015, au 6 Allée du Bois de Boulogne à Dax.

Ce changement d'adresse nécessite une délibération du Conseil Municipal afin de permettre l'attribution par l'INSEE d'un nouveau numéro SIREN. Cette formalité, dans le respect de la réglementation en vigueur, est indispensable pour le fonctionnement de la Régie Municipale des eaux dans ses relations avec les organismes et administrations d'Etat.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'INSEE un nouveau numéro SIREN en raison du changement d'adresse de la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151119-11-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 20 Novembre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».